

f@ce à l'illettrisme

journées ANLCI du numérique



9 et 10 février 2012 - Lyon

www.anlci.gouv.fr

PRESENTATION DES JOURNEES

L'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) organise les 9 et 10 février 2012 à Lyon ses premières journées nationales du numérique. Inscrites dans le cadre de son programme national d'identification, de formalisation et d'échanges des bonnes pratiques (Forum 2.0), ces journées mettent l'accent sur le numérique comme levier pour prévenir l'illettrisme et lui faire face. Problème auquel se trouvent confrontées des personnes de tous les âges.

Aujourd'hui, Lire, écrire, compter et calculer, pour agir de façon autonome dans sa vie quotidienne et professionnelle, c'est aussi pouvoir utiliser de façon adaptée, pertinente, le numérique pour apprendre, se former, s'informer et communiquer. Des écrans interactifs, mettant au bout du doigt des liens et des informations, s'imposent dans la vie quotidienne des jeunes et adultes en difficulté face à l'écrit. Mais rares sont les praticiens qui font de l'usage de ces technologies un « écran » contre l'illettrisme ou un « lien » renforcé avec l'écrit ! Aussi, ignorer leurs effets positifs sur l'éducation et la formation, c'est peut-être accentuer ces difficultés ou négliger l'opportunité d'un nouveau moyen pour s'en sortir.

A qui s'adressent ces journées ?

Pour aborder les rapports entre le numérique et la lutte contre l'illettrisme, l'ANLCI propose de partir des usages réussis du numérique comme moyens, modalités et outils d'apprentissage, de remédiation, de consolidation des compétences de base et d'évolution professionnelle. Ainsi, elle invite à ces journées des acteurs qui mettent en œuvre des pratiques et des outils, intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC), pour faciliter la maîtrise des (premières) compétences clés.

A ceux-ci s'ajoutent les acteurs de la prévention et la lutte contre l'illettrisme (décideurs et praticiens) souhaitant développer des usages appropriés du numérique dans les actions destinées aux jeunes et adultes en situation d'illettrisme ou risquant de l'être.

Sont aussi visés des praticiens (enseignants, formateurs, conseillers d'insertion, animateurs sociaux et culturels, accompagnateurs de la scolarité, conseillers d'OPCA, responsables de formation, relais auprès de salariés et demandeurs d'emploi, encadrants techniques...) ayant introduit le numérique dans leurs actions et qui accueillent parmi leur public des personnes en difficulté face à l'écrit.

Ces journées sont également ouvertes aux intervenants concernés par le numérique comme l'une des premières compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, au sens :

- du cadre de référence européen,
- du socle commun des connaissances et des compétences,
- des socles de compétences de base définis par les branches professionnelles avec l'aide du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI,
- du programme d'accès aux compétences clés pour les demandeurs d'emploi.

Enfin, ces journées sont aussi destinées à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'accessibilité de leurs services par le biais du numérique. Dans cette catégorie se trouvent les responsables et les animateurs de services publics ; mais aussi **les acteurs dont le métier est de communiquer avec le plus grand nombre d'utilisateurs**.

Quels apports attendus ?

Pour ces acteurs, les journées ANLCI du numérique offrent une opportunité leur permettant de :

- valoriser des expériences inédites et innovantes,
- découvrir des outils proposés et leurs usages appropriés,
- échanger sur des pratiques réussies,
- s'initier à la mise en œuvre d'actions ciblées,
- impulser des projets territoriaux.

Les apports de ces journées devront permettre aux acteurs, qui sont à la recherche des modalités de plus en plus efficaces, de mieux apprécier les valeurs ajoutées et les contraintes du numérique pour la pertinence de leurs actions. Les travaux proposés seront centrés sur les principaux besoins des personnes pour sortir de l'illettrisme ou pour éviter qu'elles ne s'y installent, à savoir :

- Réussir sa scolarité,
- Apprendre et se former tout au long de la vie, consolider ses compétences clés,
- Sécuriser son parcours professionnel,
- Exercer ses droits de citoyen.

Outre les exemples d'actions, de pratiques et de dispositifs, il est attendu que les travaux apportent des éclairages concernant un certain nombre de questionnements, dont les suivants :

- En quoi le numérique peut-il contribuer à prévenir l'illettrisme chez les jeunes scolarisés ou en apprentissage ?
- A quelles conditions le numérique peut-il aider des adultes à sortir de l'illettrisme ?
- Dans quelle mesure le numérique peut-il basculer d'un frein à un moteur (ou vice-versa) pour l'apprentissage tout au long de la vie ?
- Quelle place devrait-on réserver à la compétence numérique pour faciliter la maîtrise des compétences de base ?
- En quoi l'usage du numérique permet-il aux enseignants et formateurs de revisiter leurs pratiques à destination des personnes en difficulté avec les compétences de base ?

- De quelles manières les personnes en situation d'illettrisme peuvent-elles profiter des réseaux sociaux portés par le numérique pour accéder à la société de la connaissance ?

Quel programme ?

Plusieurs formes d'activités sont proposées durant les deux journées du numérique. Les participants pourront parcourir cinq espaces :

- ✘ **Un espace Agora** présentant des outils, ressources, dispositifs, plateformes et projets territoriaux destinés aux jeunes et adultes en difficulté avec les compétences de base.
- ✘ **Une table-ronde** réunissant des porteurs d'expériences réussies et grands témoins ayant apporté des clés de lecture et des solutions adéquates à l'intégration du numérique au sein des dispositifs accueillant des personnes en situation d'illettrisme ou risquant de s'y trouver.
- ✘ **Des ateliers de présentation** des pratiques d'acteurs et des usages du numérique par les personnes concernées.
- ✘ **Deux modules de formation** : l'un sur la prévention de l'illettrisme dans un cadre scolaire et l'autre sur la maîtrise des compétences clés en situations professionnelles. Au cœur de ces modules se trouve la maîtrise de la compétence numérique pour les jeunes et adultes en difficulté avec la maîtrise des compétences de base.
- ✘ **Une « Bourse d'échanges »** sur des idées de projets et de partenariats présentées par des contributions en ligne sur le Wiki dédié aux journées.

Télécharger le préprogramme et le bulletin d'inscription sur le site de l'ANLCI :
www.anlci.fr



Pour en savoir plus :

Elie Maroun, chargé de mission national (elie.maroun@anlci.fr)